

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : kharratn-cssd-gouv-qc-ca

<https://www.cadre21.org/membres/08433ba806fb391995fd2894>

Date d'obtention : 2025-09-19 14:58:24

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto, c'est qu'elle propose une façon claire, rapide et structurée d'intervenir lorsqu'une situation problématique ou sensible survient avec un élève. Elle met l'accent sur la communication respectueuse, l'importance d'écouter sans jugement, de nommer clairement les faits, puis de travailler avec l'élève pour trouver une solution adaptée.

Je retiens aussi que cette méthode aide à garder un cadre sécurisant et à éviter les réactions impulsives, tout en maintenant une relation positive avec l'élève. Elle favorise une démarche cohérente, basée sur la responsabilisation et la prévention plutôt que seulement la sanction.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cette formation va changer mes futures interventions en me donnant une méthode claire et structurée pour réagir face à des situations délicates. Je vais être davantage en mesure d'intervenir rapidement et efficacement, tout en gardant une attitude calme, respectueuse et cohérente. Elle m'aide aussi à mieux prévenir l'escalade des conflits et à favoriser une relation de confiance avec les élèves, en mettant l'accent sur l'écoute et la responsabilisation plutôt que sur la sanction immédiate.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je vais faire particulièrement attention à ne pas questionner ni confronter la personne malveillante dans la situation, afin d'éviter d'aggraver le problème ou de mettre l'élève en insécurité. Je vais plutôt m'assurer de suivre rigoureusement les étapes de la trousse SEXTO avec la victime, afin de lui offrir le maximum de soutien, d'écoute et d'accompagnement, tout en respectant la démarche prévue.